



Saison 2015

CR 1/2016

Compte rendu de l'AG 2015 - vendredi 15 janvier 2016

Présents :

Jean-Louis Jondeau – **Président**
Théo Diamante – **Secrétaire**
Rémy Gerlier – **Trésorier**
Jean-Marc Acéro – **Vice-président**
Jean-Marie Sabathé – **Membre du bureau**
Michel Acéro – **Membre du bureau**
+ 20 membres

ORDRE DU JOUR :

L'Assemblée Générale 2016 du CDL a débuté par une minute de silence en mémoire à « Claude Ruzafa » disparu au mois de juin 2015

Bilan moral :

Pour commencer, le bureau a été reconduit à l'unanimité dans sa totalité.
Aucun membre ne s'est manifesté pour compléter la composition du bureau.
Ce fut une année sans incidents notoires. On peut noter également une baisse sensible des effectifs qui s'élèvent à 37 adhérents pour l'année 2015 contre 43 en 2014 pour environ 180 000 km parcourus.
A savoir que les sorties organisées en semaine (le mardi et jeudi) sont très appréciées des membres du club.
Pour information, le club CDL PERTUIS n'est plus affilié à l'UFOLEP.

Bilan sportif :

Plusieurs de nos licenciés ont effectué des courses de vélo qui ont mis en évidence les couleurs de notre club, et nous les remercions.
A savoir quelques 8 cyclosporives et 6 courses UFOLEP (dont 1 victoire) ont été réalisées sur l'année 2015, L'Etape du Tour en tandem, Bravo à eux !!!

Bilan financier :

- ✓ Reprise des excédents de l'exercice 2014 : +44,60€.
 - Bilan des recettes pour l'année 2015 : +4858,40€.
 - Bilan des dépenses pour l'année 2014 : -3748,20€.
 - Bilan de l'exercice pour l'année 2015 : +1110,20€.
 - Etat du compte bancaire du CDL Pertuis : +1154,80€.

- ✓ Subvention de la Mairie en 2015 : +490,00€.

Circuits 2016 :

Tous les sorties du dimanche matin prévues cette année ont été établies par Rémy Gerlier et validées par le bureau. Celles-ci sont toutes consultables sur le site du club CDL Pertuis.

Fête du vélo 2016 :

La date est arrêtée au premier week-end du mois de juin soit le 04 et 05 juin.
Notre implication se situera dans l'accompagnement de circuits uniquement le matin.

Licence FFCT 2016 :

La licence vous sera adressée directement par mail. Récupération par vos soins et impression. Possibilité de mettre la photo à la prise de licence.
Pour les personnes n'ayant pas internet, les licences arriveront sur l'adresse du club qui vous les distribuera.
Conseil : Toujours l'avoir sur soi avec un numéro spécifique à appeler en cas urgence.

Sécurité :

A noter, dans la mesure du possible, ne pas laisser un copain rentrer seul.
Pour rappel, afin de traverser le pont de Pertuis, il faut prendre impérativement la piste cyclable dans les deux sens de circulation. Le Conseil Général de Vaucluse a été averti sur le fait qu'il y ait qu'une seule piste cyclable.
Donc **ATTENTION** lors de la traversée de ce pont, en effet, l'accès dans le sens Pertuis → Bouches du Rhône reste très difficile !!!

« Soyez respectueux du code de la route en toute circonstance »

Repas :

Le club souhaite renouveler l'idée de se retrouver avec nos familles autour d'un repas. Le thème du repas sera une Aioli. La date retenue est le dimanche 21 février au restaurant Le Dauphin à Pertuis (à proximité de YXO et du bowling).

La participation par personne est de 20,00€ pour les membres du club ou 25,00€ pour les invités. Pour information, le club CDL finance à hauteur de 5,00€ par personne.

L'Audax :

En accord avec les membres du bureau ainsi que les membres du club présents à l'AG, nous avons décidé de renommer l'Audax en la mémoire de Claude. Cette sortie annuelle s'appellera à présent « **La Claudio** ».

La date retenue pour La Claudio est le samedi 07 Mai 2016. Cette sortie partira de Beurecueil pour un circuit de 200 km avec le Mont Faron en guise d'apéritif !!!

Circuit établi par Michel.

Pour information, le parcours est en ligne sur Openrunner sous la référence « audax 2016 ».

Le stage :

La date retenue pour le stage est du mercredi 8 juin (après-midi) au dimanche 12 juin (après-midi). Le lieu se situe dans la Montagne Noire au hameau des Lombards (8 km au Sud de Mazamet). Le gîte déjà réservé, est une ancienne école rénovée pouvant accueillir 18 personnes dans 3 chambres dortoir. L'intendance sera assurée par un traiteur. Inscription jusqu'à fin février et un acompte de 100,00€/participant est demandé. Le séjour tout compris s'élèvera à 180,00€ par participant.